

MODALITÉS DE PAIEMENTS

EN LIGNE

Vous pouvez désormais trouver la plateforme Voilà! sur notre site Internet. Cette plateforme vous permet de consulter vos comptes de taxes ainsi que votre solde dû en tout temps. Vous pouvez également payer votre compte par virement bancaire (sans frais) ou par carte de crédit (des frais de 1,98 % sont applicables).

VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

Vous pouvez payer en ligne, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière.

En ligne, veuillez chercher **Municipalité de Saint-Calixte** dans la liste des fournisseurs et utiliser votre matricule en guise de numéro de référence. Cette option n'est pas disponible avec BMO et CIBC

À L'HÔTEL DE VILLE

Argent comptant, carte de débit, chèque(s), mandat(s) bancaire(s) sont acceptés. Aucune carte de crédit n'est acceptée au comptoir de la réception ou par téléphone.

PAR LA POSTE

Veuillez inscrire votre matricule ou inclure les coupons de versement et les acheminer avec votre (vos) chèque(s) ou mandat(s) bancaire(s) libellé(s) à l'ordre de : Municipalité de Saint-Calixte. (**SVP ne pasagrafer**)

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard sur le paiement d'un versement, les intérêts annuels de 15 % sont appliqués et calculés quotidiennement (selon la date d'échéance).

Un montant de 35 \$ sera facturé pour tout chèque retourné par votre institution financière (chèque sans fond).

En cas de retard d'un an ou plus, votre propriété pourrait être assujettie à la vente pour défaut de paiement de taxes. Des états de comptes et avis de final vous seront envoyés afin d'éviter cette situation.

Des frais administratifs de 15 \$ seront également facturés pour les demandes de remboursement sur des surplus de paiement.

REÇU

Aucun reçu n'est envoyé par la poste si vous n'en faites pas la demande.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les changements d'adresse doivent être faits avec la Municipalité directement.

Il est de votre responsabilité de faire part des modifications concernant votre adresse postale. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible sur notre site Internet ou à communiquer avec le département de la taxation au poste : 7420 ou 7421.

RÔLE D'ÉVALUATION

Votre **nouveau rôle d'évaluation 2025** est fait par une entreprise mandatée via la MRC de Montcalm. La méthodologie de calcul est principalement basée sur :

1. Les ventes de résidences du secteur des 18 derniers mois.
2. Le maintien des inventaires, c'est-à-dire, ajout de bâtiments accessoires et amélioration résidentielle (fait au 7 ans).
3. Le taux de base régie par le Ministère sur le coût de la main d'œuvre et matériaux plus l'inflation.
4. et plusieurs autres différents éléments.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet de la MRC de Montcalm.

<https://www.mrcmontcalm.com/services/citoyens/role-devaluation-fonciere>

CONTACT

reception@mscalixte.qc.ca
6230, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Saint-Calixte, (Québec) J0K 1Z0
www.saint-calixte.ca
450 222-2782, poste 7400.

DATES DE VERSEMENTS

- 13 MARS
- 10 JUILLET
- 15 MAI
- 11 SEPTEMBRE



COMPTE DE TAXES 2025



MOT DU MAIRE

Chers(ères) Calixtiens(ennes)

Comme vous le savez, l'année 2025 est la dernière année du mandat de 4 ans que vous nous avez confié comme élus(es) pour vous représenter.

Notre engagement a toujours été de redorer l'image de Saint-Calixte, en faisant de notre communauté un endroit où il fait bon vivre au cœur des collines. Le respect et l'intégrité ont toujours guidé nos actions politiques.

Sur le plan financier, en 2018, notre Municipalité ne disposait que de 147 120 \$ en fonds de roulement et excédents non affectés. Aujourd'hui, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons réussi à transformer cette situation. Ce tableau témoigne de notre rigueur relativement à la gestion des finances.

Type de Financement disponible	2018	Proj. 2024
Fonds de roulement	63 091 \$	1 340 932 \$
Réserve Voirie	- \$	214 004 \$
Réserve Boue	- \$	147 500 \$
Réserve Aqueduc	- \$	91 787 \$
Réserve Bâtiment	- \$	75 946 \$
Réserve Élection	- \$	45 000 \$
Excédents non affectés cumulés	84 029 \$	3 790 563 \$
Total disponible:	147 120 \$	5 131 495 \$

Les états financiers que nous avons, ont permis de prendre 300 000 \$ des excédents non affectés au budget 2025, pour réduire l'augmentation, pour s'établir à une moyenne de 1,3 %.

Nous vous remercions pour votre soutien continu et pour votre participation active à la vie de notre communauté.

Michel Jasmin, maire

Comparatif pour une augmentation d'évaluation de 50%

	2024	2025
Évaluation	293 500 \$	439 600 \$
Foncière générale	1 570.16 \$	1 531.80 \$
Service de la dette à long terme	265.16 \$	201.25 \$
Quote-part MRC	231.44 \$	217.21 \$
Police - S.Q et Régie de police	348.17 \$	344.56 \$
Service sécurité civile et incendie	297.15 \$	311.00 \$
Total taxes résidentielles	2 712.09 \$	2 605.82 \$
Écart		-106.27 \$

Taxes résidentielles par 100\$ d'évaluation

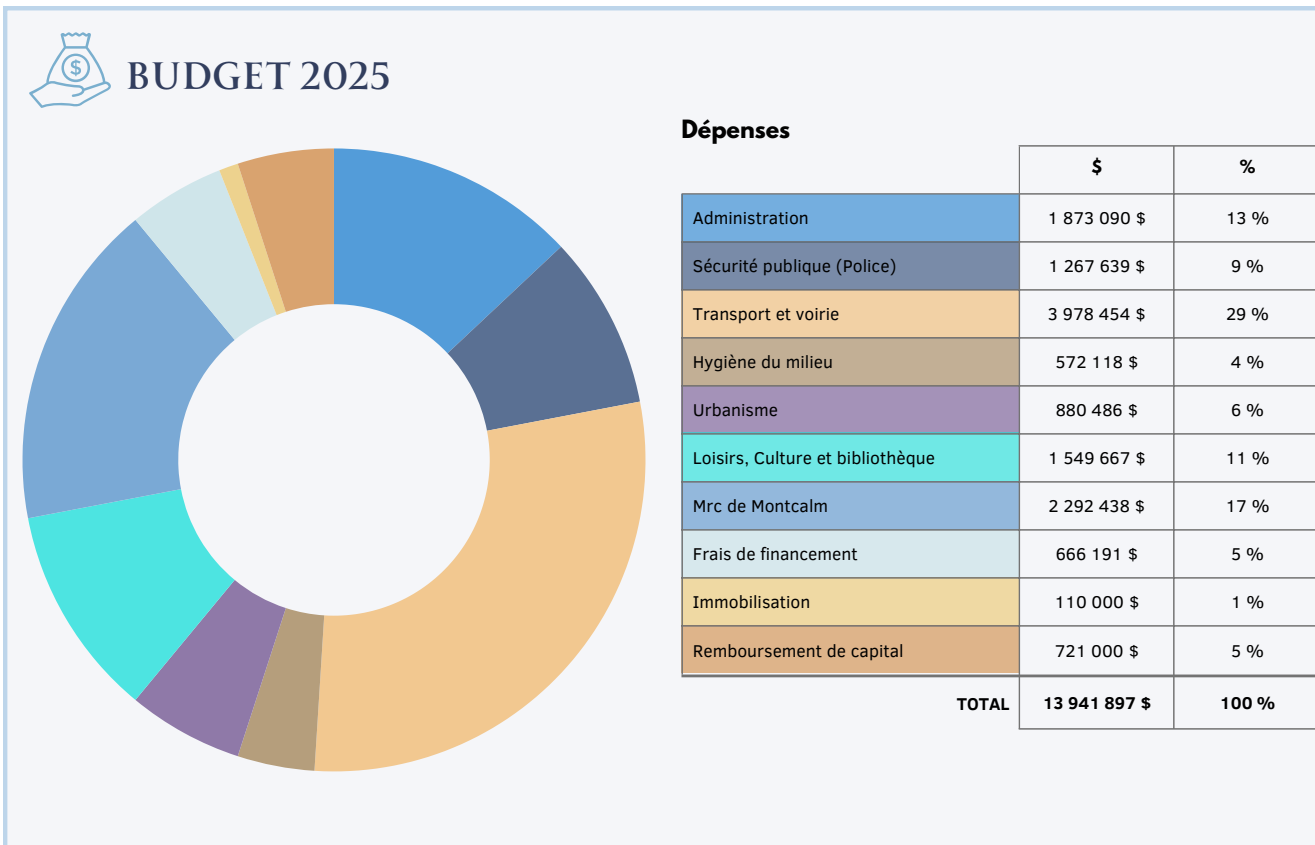
	2024	2025
Foncière générale	0.53 \$	0.35 \$
Service de la dette à long terme	0.09 \$	0.05 \$
Quote-part MRC	0.08 \$	0.05 \$
Police - S.Q et Régie de police	0.12 \$	0.08 \$
Service sécurité civile et incendie	0.10 \$	0.07 \$
Total taxes résidentielles sur la valeur foncière	0.92 \$	0.59 \$

Comparatif pour une augmentation d'évaluation de 58%

	2024	2025
Évaluation	255 400 \$	402 900 \$
Foncière générale	1 366.34 \$	1 403.92 \$
Service de la dette à long terme	230.74 \$	184.45 \$
Quote-part MRC	201.40 \$	199.07 \$
Police - S.Q et Régie de police	302.98 \$	315.79 \$
Service sécurité civile et incendie	258.58 \$	285.03 \$
Total taxes résidentielles	2 360.03 \$	2 388.27 \$
Écart		28.24 \$

Les tableaux comparatifs sont présentés à titre d'exemple. Cependant, ils n'incluent pas les taxes de secteurs et les taxes à l'unité.

Le tableau suivant représente le taux de taxation résidentiel par 100 \$ d'évaluation.



FAITS SAILLANTS 2025

- Nouveau rôle d'évaluation 2025-2027.
- Augmentation du taux de taxation de 1,3 % en moyenne selon la valeur de votre résidence, un taux qui est sous l'inflation actuelle.
- Affectation de 300 000 \$ du surplus afin de réduire le taux de taxation et équilibrer le budget.
- Majoration des budgets des travaux publics (asphalte, entretien et réparation des véhicules et autres machineries.) pour un meilleur service à nos citoyens.
- Hausse importante des coûts des matières résiduelles de 67 % - du Service incendie de 12 %, le tout provenant de la MRC de Montcalm.
- Hausse des coûts de la Sureté du Québec de 9,63 %.
- Augmentation du contrat de Nordikeau - Gestion des eaux - de 8,5 % - contrat de 2 ans.
- 40 % des travaux reliés à la Route 335 de fait en 2024.
- Nouvelle réserve financière pour les matériaux granulaires / concassage.
- Ouverture du futur Parc régional de la MRC de Montcalm, situé à Saint-Calixte.